**I-COURRIER VIA MAIL DU 5/01/2021**

Bonjour Madame la Maire adjointe,

Nous vous remercions pour cette première rencontre depuis votre prise de fonction.

Nous avons pu ainsi vous faire mieux connaître notre Association des Riverains du Quartier Saint Genès (ARQSG) ainsi que toutes ses missions au sein du quartier.

Nous sommes à votre écoute, ainsi que tous nos adhérents, sur tous les projets d’aménagements et de développements que vous pourriez envisager pour notre quartier.

Comme vous avez pu le constater, notre Association est très sensibilisée par les aspects Propreté, Sécurité, Circulation et le '' Mieux Vivre ensemble”.

Comme vous, notre recherche d’Apaisement au sein du quartier est constante.

Favoriser la circulation des vélos et des piétons, végétaliser les rues et ponts ont toujours été dans l’ADN de l’ARQSG.

Pour compléter et étayer nos propos d’hier sur la rue de Pessac, vous trouverez infra notre courrier du 9/3/2020 à Nicolas Florian, à l’époque Maire de Bordeaux, ainsi que la **réponse du 12/3/2020 par mail de Fabien Robert Maire Adjoint**qui, au nom de Nicolas Florian s’engage clairement pour le **maintien en double sens de la rue de Pessac avec son réaménagement, sans modifier en aucune façon le sens de circulation de la rue Saint Genès et sans en dégrader son flux de circulation déjà précaire.**

**Cette position résultant logiquement des différents cycles de concertation lancés par la Mairie et la Métropole depuis 2015.**

Sans revenir sur toutes les réunions, je m’arrêterais juste sur les 2 dernières des 24 juin et 11 septembre 2020 ayant abouti après **un** **vote totalement démocratique au rejet de l’hypothèse n° 3 proposée**: Un sens unique sortant sur la rue de Pessac et l’inversion de la rue Saint Genès et **un choix largement majoritaire de l’hypothèse n° 4 : Maintien du double sens de la rue de Pessac.**

Pour parfaire mes propos et votre connaissance du dossier, sachez que ces résultats ne pouvaient pas être ignorés par la Mairie et le Pôle Territorial.

En effet je vous rappelle la présence de :

- Claire Vendé-Bédora : Responsable du Pôle Territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole.

- Maëlle Despouys : Responsable Cellule Concertation, Cabinet du Maire, Ville de bordeaux.

- Catherine Martin Prével : Chargée de Mission.

- Christine Le Pape-Martin : Chargée de Concertation

 ainsi que 23 habitants du quartier dont des Directeurs d’Établissements scolaires, un représentant de Kéolis, des commerçants de la barrière de Pessac, etc…

Tous ces résultats étant transmis à Jean Louis David et Fabien Robert.

Notre Association avait eu lors d’une réunion avec Nicolas Florian le 18 novembre 2019 confirmation de sa propre voix de l’application du résultat de ces ultimes concertations.

Vous l’avez compris pour tous les habitants du quartier **ce sujet est clos, il relève d’une décision citoyenne prise par le Maire et nous ne comprenons toujours pas que vous puissiez revenir sur les engagements pris par la Mairie étayés par près de 5 ans de concertations et ayant engagés des fonds publics importants !**

La surprenante présence, non programmée, hier de Monsieur Jean-Bernard Duboscq, membre actif du collectif des habitants de la rue de Pessac et signataire d’une pétition et habitant lui-même rue de Pessac expliquant peut-être cela ? Cela met en avant un conflit d’intérêt majeur sur cette question.

L’ensemble du quartier Saint Genès, les Directeurs des établissements scolaires : Alain Fournier, Ecole Saint Genès, Ecole Albert Legrand, ainsi que le Directeur de l’Institut Bergonnié, sont totalement opposés à toute réouverture de ce dossier**qui touche directement la sécurité de pas moins de 4500 enfants, Lycéens et Etudiants sans compter les nombreux patients de l’Institut.** L’enjeu de ne pas détériorer davantage la circulation de la rue Saint Genès est en effet crucial sur le plan sécuritaire.

Au vu des éléments portés à votre connaissance, nous attendons de votre part la confirmation que ce sujet est bien clos.

En espérant pouvoir renouer avec vous-même et votre équipe une relation durable et constructive, je vous prie de recevoir Madame la Maire Adjointe mes salutations distinguées, ainsi que celles de l’ensemble de nos adhérents.

Lionel GROSSMANN - Président ARQSG

Début du message réexpédié :

**De:**Lionel Grossmann <[lionel.grossmann@free.fr](mailto:lionel.grossmann@free.fr)>

**Objet: ARQSG - Engagement Mairie**

**Date:**11 mars 2020 à 10:17:13 UTC+1

**À:**Robert Fabien <[fa.robert@mairie-bordeaux.fr](mailto:fa.robert@mairie-bordeaux.fr)>

**Cc:**Grossmann Lionel <[lionel.grossmann@free.fr](mailto:lionel.grossmann@free.fr)>, Bouvier Christine <[bqm@neuf.fr](mailto:bqm@neuf.fr)>, Ferron Yoann <[yoann.ferron@gmail.com](mailto:yoann.ferron@gmail.com)>, Penchaud Mesnier Pascale <[pmesnier@pavillon-mutualite.fr](mailto:pmesnier@pavillon-mutualite.fr)>, Scholly Luc <[luc.scholly@gmail.com](mailto:luc.scholly@gmail.com)>, Saux Marie-Claude <[saux.marie-claude@orange.fr](mailto:saux.marie-claude@orange.fr)>

Fabien bonjour,  
Pour info et suivi, en attaché, copie d’un courrier déposé à l’attention de notre Maire Nicolas Florian sur le site de la Mairie.(09/03/2020)  
Rappelant les engagements de celui ci (devant être officialisés avant la fin de sa mandature…dixit NF) de ne pas modifier le sens de circulation de la rue Saint Genès et de laisser en double sens la rue de Pessac.  
Engagement pris et réitéré notamment le 18 novembre lors de notre réunion commune   
Bonne journée.  
Amitiés  
Lionel

**II- RELANCE DU 18 02/2021**

Madame la Maire Adjointe, bonjour,

Je tenais à vous informer, comme nous en étions convenus des échanges avec les habitants du quartier Saint Genès au cours du début de cette année.

Nous avons informé et échangé avec tous nos adhérents lors d'un précédant message en janvier dernier sur notre blog des problématiques de Sécurité, de Propreté et de Circulation.

Nous restons attentifs à toute modification en matière de circulation qui auraient des incidences négatives sur les flux, la sécurité des parents et des élèves des écoles et des patients de Bergonié.

Nous rappelons s’il en était besoin les engagements écrits de Nicolas Florian et Fabien Robert sur le statut et le devenir des rues de Pessac et de Saint Genès que nous considérons comme un engagement citoyen.

Aucune réponse de vous même ou de Monsieur Pierre Hurmic à mes correspondances précédentes sur ce sujet.

Nous restons toujours en attente de contacts, d’approches, d’ouvertures qui viendraient concrétiser vos engagements d’associer de manière forte les habitants de notre ville.

La disparition des Conseils et Commissions Permanentes de quartier n’a pas donné jour à de nouveaux supports de communications directes.

Nous avions avec l’ancienne équipe et sur des initiatives croisées pas moins de 5 à 6 réunions annuelles extrêmement constructives.

Les habitants du Quartier se sentent plus isolés, sans lien avec leurs élus..

Les Associations prennent le relais et nous continuons à faire en sorte de créer du lien social entre nous, habitants et Asso. et entre les Associations elle même.

Aucune nouvelle également de Madame Camille Choplin qui je crois travaille sur ces sujets.

Pour que vous restiez informée de la vie de notre quartier, j’ai pensé que le mieux serait que vous puissiez lire notre dernier message aux adhérents de l’ARQSG. (février 2021)

Certains passages ne vous concernent pas directement mais je l’ai laissé à dessein dans son ‘jus’’ d’origine.

Surprenante actualité de la semaine : l’information donnée par un de nos adhérents sur l’installation en cours, sans aucune concertation, devant sa porte d’entrée, d’un énorme Vélobox ! Ils ont saisi sur ce sujet le Médiateur en suite d’un mail adressé à Messieurs Salomon et Houinou.

Merci également à Messieurs Laqui et Salomon d’intervenir auprès des utilisateurs de poubelles stagnantes...

Je vous souhaite, Madame la Maire Adjointe, en mon nom et en celui de tous les adhérents de l’ARQSG une excellente bonne fin de journée.

Lionel GROSSMANN- Président de l’ARQSG.

**III- REPONSE DU 23/02/2021 de F. Le Boulanger**

*A l’attention de l’Association des riverains du quartier Saint Genès,*

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous à la suite de notre rencontre du 5 janvier et de votre courrier recommandé en date du 25 janvier dernier.

L’objet de cette réunion ne portait pas sur les aménagements de circulation du secteur rue de Pessac / rue Saint Genès, mais nous avons toutefois abordé brièvement le sujet en fin de réunion.

En outre, j’accuse bonne réception d’un courriel que Fabien Robert vous a adressé le 12 mars 2020, que vous me transmettez afin de porter à mon attention le fait que ce courriel mentionne expressément la position de Nicolas Florian contre la mise en sens unique de la rue de Pessac.

Ainsi que je vous l’exposais le 5 janvier dernier, cette problématique complexe fait actuellement l’objet d’études de la part des services pour restitution aux élu.e.s concerné.e.s et prise de décision prochaine, dans le cadre de laquelle nous prendrons bonne note de ce courriel de Fabien Robert.

Pour ces raisons, je ne rentrerai pas, en l’état, dans le fond du dossier.

Je mesure toutefois votre impatience à voir tranchée cette question, proportionnelle à l’importance des préoccupations portées par votre association, qui relaie notamment les inquiétudes légitimes des habitants pour la sécurité des piétons et cyclistes, parmi lesquels de nombreux écoliers.

Je vous renouvelle ici l’assurance que notre équipe municipale considère ce sujet comme une priorité sur laquelle il ne saurait être transigé.

Je vous indique par ailleurs que Monsieur Didier Jeanjean, adjoint en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés, se tient disponible pour vous recevoir si vous le souhaitez, étant précisé qu’il ne vous apportera pas dans l’immédiat une réponse différente de la mienne.

Je ne manquerai pas de tenir fidèlement informée votre association des évolutions à venir, qui seront autant d’opportunités de dialogue entre nous.

Bien cordialement,

**Fannie LE BOULANGER**

*Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès*

*Adjointe au maire en charge* *de la petite enfance*

*Déléguée aux affaires juridiques*

*Conseillère métropolitaine*

*Mes horaires d’activité n’engagent que moi, il ne vous est pas demandé de répondre aux e-mails en dehors de vos heures de travail. La déconnexion est un droit.*